
Procès-verbal séance info CHPL du 17 juin 2024.

Présent(es) :

GERARD Claudy
GERARD Jean-Luc
FARINELLA Lucien
LONEUX Martine
HEYLIGEN Raymond

Président de province
Président sportif
Administrateur
Administratrice
Administrateur
Secrétaire

Excusé(es) :

MUTSERS Luc

Trésorier

Absent(es) :

ORDRE DU JOUR

- **Ouverture de séance**
- **Ligne du temps CHPL & Coupes**
- **Mise à jour règlement disciplinaire**
- **Divers**
- **Verre de l'amitié**

1. Ouverture de séance.

Le président ouvre la séance à 19h35.

Présence de tous les clubs à l'exception de B1 PC Malmedy & B40 PC Mabotte

2.C.H.P.L. & Coupes:

Le président provincial rappelle les lignes du temps CHPL, les dates ainsi que les dates de coupes.

Pour la coupe vétérans, en formulaire d'inscription va être réalisé par notre webmaster et sera en ligne dès le 01 juillet, de cette façon, les clubs voulant participer à la coupe Vétérans utiliseront ce formulaire.

Date limite des inscriptions fixée au 30/08.

3.Règlement disciplinaire:

Ce point est reporté vu la situation FBFP.

4.Point championnats été 2024 :

Le PS et Lucien prennent la parole et signale un changement de formule, Poule puis 3 CAT, et ce à la demande des joueurs. Pour l'Interclubs 50+, 5 tours.

Point important, les clubs organisateurs de ces journées, **ne peuvent pas proposer de l'alcool (sauf pils)** avant 14h00.

5.Point situation FBFP :

Le président rappelle la situation du comité de la FBFP, notre administrateur JL Gerard s'exprime également. Un appel à candidature est demandé par la FBFP et relayé par mail aux clubs liégeois.

Le président rappelle également que c'est le CEP qui choisit les (futurs) administrateurs potentiels à envoyer à la FBFP.

6.Circuit 50+ :

Suite au manque d'implication de 3 clubs organisateurs (B06, B17 & B37), il leur a été demandé de se retirer du circuit, chose faite, le nouveau calendrier est remanié et diffusé sur site.

7.Divers :

P. Humblet s'exprime sur la sanction que reçoit son club dû à leur forfait de la saison dernière en N1, le président rappelle que c'est le règlement faïtier qui est d'application.

F. Foulon pose pour la question de savoir si cette séance d'information de juin est vraiment nécessaire, on apprend rien de nouveau ni de concret, à l'unanimité, celle-ci ne sera plus proposée sauf si vraiment nécessaire.

8.Verre de l'amitié

Plus rien à l'ordre du jour, levée de séance et verre de l'amitié.

PROCHAINE RÉUNION C.E.P.

Lundi 12/08/2024 à 19h30

**Maison des sports
Rue des prémontrés 12 à Liège**